



Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Laboratoire d'Analyse des Politiques de Développement



ACTES DE LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE DE DAKAR (CEID)

*Améliorer le ciblage des politiques publiques pour une économie solide,
inclusive et génératrice d'emplois décents en Afrique*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 2 et 3 mai 2023

IMPACT DE LA PERCEPTION DES BÉNÉFICIAIRES SUR L'EFFICACITÉ DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE MISE EN STAGE EN CÔTE D'IVOIRE

Akrassi Kouakou Evrard KOUAME, Enseignant-chercheur à l'UFR-SEG, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Andoh Régis Vianney YAPO, Université Alassane Ouattara (UAO), Chercheur au Centre de Recherches Microéconomiques du Développement (CREMIDE)

Kouadio Clément KOUAKOU, Enseignant-chercheur à l'UFR-SEG, Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), Directeur du Centre de Recherches Microéconomiques du Développement (CREMIDE)

RÉSUMÉ : Depuis 2012, la Banque Mondiale accompagne l'Etat de Côte d'Ivoire dans le financement du Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC). Ce projet vise à permettre aux jeunes de bénéficier de stage et des formations additionnelles. La présente étude se propose d'évaluer l'impact de la composante « Mise en stage » du PEJEDEC sur la situation d'emploi des bénéficiaires en tenant compte de la perception des postulants. La méthode d'appariement par score de propension appliquée aux données de l'enquête sur l'Amélioration des Politiques d'Emploi dans les pays d'Afrique Francophones (APEAF) réalisée par le Centre de Recherches Microéconomiques du Développement (CREMIDE) permet de montrer que la politique de mise en stage accroît positivement la probabilité d'avoir un emploi de l'ordre de 12%. Cette probabilité chute de 3 points de pourcentage et passe à 9% par la prise en compte de la perception des postulants sur le caractère transparent de la sélection. L'étude recommande aux Services Publics d'Emplois (SPE) d'œuvrer à garantir la transparence dans la sélection des bénéficiaires afin d'accroître l'efficacité des programmes d'emplois.

MOTS-CLÉS : Ciblage, Emploi, Jeunes, Politique publique.

Les idées et opinions exprimées dans les textes publiés dans les actes de la CEID n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'UCAD ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Introduction

Depuis 2012, la Banque Mondiale accompagne l'Etat de Côte d'Ivoire dans le financement du Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC). Ce programme déployé par l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), vise d'une part, à permettre aux jeunes sortants du système éducatif de bénéficier de formation additionnelle. D'autre part, il entend favoriser l'auto-emploi, l'entrepreneuriat et la création d'emploi temporaires¹. Les résultats de la première phase jugés satisfaisants ont valu au pays de bénéficiaire de fonds additionnels pour la mise en œuvre d'une seconde puis d'une troisième phase qui devrait démarrer en cette année 2023.

Cependant, ces résultats satisfaisants semblent contraster avec la situation des jeunes sur le marché du travail. En effet, l'analyse des indicateurs du marché du travail semble remettre en cause les acquis de ce programme. Le taux de chômage des diplômés reste élevé et se chiffre à 9,16%. De nombreux travailleurs, soit 21,3% sont en situation de sous-emploi. En outre, de plus en plus de jeunes s'éloignent du marché du travail. La population des jeunes de 16 à 24 ans hors du marché du travail est estimé à 27,5% (ENE, 2019). Seulement 2 travailleurs sur 10 occupent des emplois adaptés à leurs compétences (CREMIDE, 2019).

Plusieurs méthodes sont utilisées pour mesurer l'impact des politiques en faveur de la création d'emploi pour les jeunes. Ces travaux d'évaluation d'impact des politiques d'emploi en Côte d'Ivoire ont révélé des effets ambigus. Alors que la participation des jeunes urbains aux programmes d'emploi n'a aucun effet sur leur durée de chômage, ce sont les bénéficiaires âgés et plus diplômés qui ont de grandes chances de sortir plus rapidement du chômage. Pour ce qui est de l'analyse sexo-spécifique, la femme mariée met plus de temps à trouver un emploi lorsqu'elle est bénéficiaire de ces programmes. Les programmes d'emploi se trouvent être de moins en moins efficaces car le capital social prédomine dans l'accès au premier emploi, ainsi qu'à un salaire plus élevé. Par ailleurs, certains postulants aux différents programmes s'accordent pour dire que la sélection des bénéficiaires est peu ou pas transparente. Toutes choses qui freinent la participation aux programmes de certaines personnes éligibles.

La présente étude s'inscrit dans cette logique et tente de répondre à la question suivante : quel est l'impact de la prise en compte de la perception des postulants sur l'efficacité de la politique publique de mise en stage du PEJEDEC ? Ainsi, l'objectif de l'étude est d'analyser l'efficacité de la politique publique de mise en stage en se référant aux méthodes descriptive et économétrique d'évaluation d'impact. Les résultats de cette recherche permettront d'améliorer le processus de sélection des bénéficiaires et la mise en œuvre de ce programme.

Dans les points qui suivent, sont successivement présentés le cadre conceptuel de l'étude, la politique de mise en stage, l'approche méthodologique avant d'exposer et de discuter des résultats obtenus.

1. Evaluation des politiques publiques d'emploi : Cadre conceptuel

Les politiques publiques d'emploi sont des interventions de l'Etat sur le marché de travail qui impliquent de nombreux acteurs (demandeurs et d'offres d'emploi, acteurs privés, conseillers en emploi...). Lorsque les acteurs qui sont chargés de sélectionner les bénéficiaires, c'est-à-dire les

¹ www.pejedec.org.

conseillers emploi et les agents centraux² tentent de prioriser leurs connaissances ou même de sélectionner les demandeurs d'emploi en tenant compte des caractéristiques inobservables telles que le sérieux, la confiance en soi et la motivation du postulant, le ciblage des politiques publiques d'emploi devient moins transparent. Les demandeurs d'emploi ont le sentiment qu'il y'a une information imparfaite entre eux et les agents qui sont chargé de sélectionner les bénéficiaires. Pour une grande appropriation des politiques publiques d'emploi, la transparence du processus de sélection des bénéficiaires est décisive (Men et Meessan, 2008).

Il faut donc confier le processus de sélection à des acteurs crédibles afin d'avoir une plus grande efficacité et équité des politiques d'emploi. Au Cambodge, le fait que le processus de sélection des politiques publiques ait été confié à des acteurs crédibles a joué un rôle majeur dans la bonne perception et l'acceptabilité du fond d'équité de ces politiques (Taylor et Marandi, 2008). Au Burkina Faso, les travaux de Samb et Ridde (2012) ont montré qu'il existe un lien entre la perception positive de la transparence du processus de sélection des bénéficiaires des programmes publics et son acceptabilité par les populations. Sané et al. (2022) analysant l'impact des politiques d'emplois sur la réduction du chômage des jeunes au Sénégal, révèlent que nombre de jeunes ne s'intéressent pas à ces programmes parce qu'ils pensent qu'ils ne pourront pas bénéficier d'un financement. Pour preuve, seulement 19% des jeunes ayant connaissance du programme se sont inscrits.

Plusieurs méthodes existent pour évaluer l'efficacité des politiques publiques d'emploi ex-post. Dans cette étude, nous utiliserons les méthodes d'évaluation qui font intervenir la construction d'un contrefactuel. En règle générale, le contrefactuel est très important dans l'analyse d'impact. Cependant, la question centrale que se pose l'évaluateur est : en quoi la situation des bénéficiaires est-elle différente de ce qu'elle aurait été si le programme n'avait pas existé ? Cette question qui résume le biais de sélection permet d'expliquer le choix des demandeurs d'emploi à entrer ou non dans un dispositif public d'emploi. Dans certains cas, le demandeur d'emploi peut refuser de postuler à ce dispositif en raison des sentiments de stigmatisation ou de l'estime de soi ou même lorsque le demandeur le considère non avantageux. Il fait donc un arbitrage coût/bénéfice avant de décider de postuler au programme. La plupart des demandeurs d'emploi optent en priorité pour un emploi stable (Contrat à Durée Indéterminée ou Contrat à Durée Déterminée). Ce n'est qu'après plusieurs recherches infructueuses qu'ils s'orientent vers les programmes publics d'emploi (mise en stage, recyclage, formation additionnelle, aide à l'entrepreneuriat, etc.).

Dans cette optique, la construction d'un contrefactuel très proche du groupe des bénéficiaires est utile pour éliminer les biais de sélection. Pour construire le contrefactuel, il faut estimer les probabilités de participation au programme (score de propension) à partir des caractéristiques observables des individus. Ainsi, le fait que deux individus ayant les mêmes caractéristiques, l'un a participé au programme et l'autre non est justifié par le fait du pur hasard. Le score de propension joue donc le rôle de tirage au sort des participants au programme public d'emploi.

2. Composante « mise en stage » du PEJEDEC

La crise qu'a connue la Côte d'Ivoire entre 2010 et 2011 a fortement affecté la qualité du système éducatif. Pour remédier à l'insuffisance de compétences des jeunes qui sortent chaque année du système éducatif, le gouvernement ivoirien a initié plusieurs programmes d'emplois afin de permettre aux jeunes de bénéficier de formation additionnelle ou de stage en dehors du « stage école ». La politique publique de mise en stage est une offre du PEJEDEC mise en œuvre depuis l'année 2012 avec l'appui de la Banque Mondiale.

² Les agents centraux sont les agents qui sont chargés de conceptualiser et réguler les politiques publiques d'emploi en tenant compte des éventuelles interactions entre les différents dispositifs de la politique publique de l'emploi d'une part, et d'autre part, entre les demandeurs d'emploi et les conseillers emploi en leur assignant les bons critères de sélection des bénéficiaires des politiques publiques de l'emploi.

Ce programme vise à donner une expérience professionnelle aux primo-demandeurs d'emploi sortis du système éducatif afin d'accroître leur employabilité. Il vise notamment à trouver des stages aux primo-demandeurs dans les entreprises dans l'optique de leur permettre d'acquérir un savoir-faire et un savoir-être qui faciliteront leur embauche immédiate ou ultérieure. Il couvre l'ensemble du territoire ivoirien et coûte chaque année 602.741.350 FCFA. La durée du stage est six mois renouvelables une fois. Les soumissions de candidature se font auprès des services l'Agence Emploi Jeunes. Le processus de sélection et les offres sont liés aux besoins exprimés par les entreprises. Les jeunes stagiaires reçoivent une prime mensuelle financée par le projet. Les entreprises d'accueil n'ont aucune obligation financière au cours des six (premiers) mois. En cas de satisfaction, l'entreprise peut reconduire le stage en accord avec l'Agence Emploi Jeunes. Dans ce cas, l'entreprise et l'Agence Emploi Jeunes supportent conjointement la prime mensuelle du stagiaire. Le suivi des stagiaires se fait pendant et après le programme grâce à la base de données des bénéficiaires et à la réalisation d'une enquête sur la satisfaction et le suivi de l'insertion de la cohorte de bénéficiaires. Le projet PEJEDEC dans son ensemble a coûté 25.984.351.330 FCFA entre 2011 et 2015.

3. Approche méthodologique

Cette étude se base sur la méthode d'appariement par score de propension développée Rosenbaum & Rubin (1983) appliquée aux données de l'enquête sur l'Amélioration des Politiques d'Emploi dans les pays d'Afrique Francophones (APEAF) réalisée par le Centre de Recherches Microéconomiques du Développement (CREMIDE) de l'Université Felix Houphouët Boigny (UFHB) avec l'appui technique de l'AEJ. Il s'agit pour nous de comparer la situation des bénéficiaires de la politique publique de mise en stage avec celle des non bénéficiaires ayant des caractéristiques similaires en tenant compte de la transparence du processus de ciblage de ces bénéficiaires. Cette transparence est captée par la perception des postulants à cette politique.

Etant donné l'inexistence de critères clairs de comparaison entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires, l'appariement se fera sur les variables de participation à la politique telles que : l'âge, le dernier diplôme, le sexe, la spécialité de formation, le statut matrimonial, la situation d'emploi du père, le coût de transport ainsi que la distance entre le domicile du postulant et la représentation de l'AEJ la plus proche. Ces variables sont représentées par le vecteur de co-variables X_i . Le vecteur X_i est mesuré après l'attribution du traitement et n'est pas affecté par le fait de bénéficier ou pas de la politique.

Pour s'assurer de la qualité des résultats obtenus, deux hypothèses sont émises : (i) obtenir un support commun valide ; (ii) assurer l'absence de biais inobservables (Lechner, 2001). La première hypothèse est vérifiable par le test de différence des moyennes des variables pré-traitement (X_i). La seconde hypothèse est acceptée lorsque le vecteur des variables X_i prédisent l'attribution du traitement et le résultat potentiel. Cela permet d'affirmer qu'il n'y aura aucun biais entre l'attribution au traitement et les résultats potentiels (Austin et Stuart, 2015 ; Glynn et Quinn, 2010). Des tests complémentaires sont faits dont celui de sensibilité des effets de traitement estimés par rapport à l'hétérogénéité non observée pour évaluer la fiabilité des estimations des effets de traitement sur le résultat lorsqu'il y a un risque de sélection des variables inobservables.

3.1. Méthode d'analyse

La méthode d'appariement par score de propension consiste à appairer les bénéficiaires (traités) et les non bénéficiaires (non traités) sur la base d'un score calculé à partir de leurs caractéristiques observables. L'hypothèse sous-jacente est que la différence de résultat entre deux individus (traité et non traité) qui possèdent un score de propension similaire est attribuable au traitement. Le traitement correspond ici à la politique publique de mise en stage. Cette méthode utilise des techniques statistiques pour construire un groupe de comparaison « groupe artificiel » en cherchant, pour chaque

individu traité, une observation (ou une série d'observations) du groupe de non-traités qui présente des caractéristiques similaires (Gertler & al., 2011). Comme le score de propension est une probabilité, il est prédit pour chaque individu les chances de participation au programme en faisant recours aux modèles économétriques de type probit ou logit. Le score de propension peut être écrit de la manière suivante :

$$\Pr(T = 1|X) = F(X\theta) = e(X) \quad (1)$$

où $e(X)$ est la probabilité d'être traité conditionnellement aux observables et $0 < e(X) < 1$.

Rosenbaum et Rubin (1983) ont montré que la distribution de X est la même quel que soit le statut de l'individu dans le traitement. Les individus traités et les contrôles ayant le même score de propension auront les distributions similaires de co-variables observées (Austin et Stuart, 2015). Dans le cas de cette étude, $e(X)$ est estimé par un modèle de régression logistique. L'effet du traitement (Average Treatment effect on Treated-ATT-) est calculé de la manière suivante :

$$ATT = E(Y^1|T = 1, X) - E(Y^0|T = 1, X) \quad (2)$$

Où $E(Y^1|T = 1, X)$ est la valeur moyenne du résultat Y pour les individus traités et $E(Y^0|T = 1, X)$, la valeur que cette moyenne prendrait si ces mêmes individus n'avaient pas été traités.

La méthode d'estimation pour le présent travail de recherche est la méthode par fonction à noyau considérée comme plus précise même sur les échantillons de petite taille (Frölich, 2004). En utilisant l'estimateur noyau, l'effet du traitement est donné par la formule :

$$ATT = \frac{1}{N_T} \sum_{i=1}^{N_T} [Y_i^1 - \sum_{j \in I_0} w(j) Y_j^0] \quad (3)$$

$$w(j) = \frac{\frac{K[P(X_j) - P(X_i)]}{h}}{\sum_{j=1}^{N_0} \frac{K[P(X_j) - P(X_i)]}{h}} \quad (4)$$

Avec $I_0 = \{i|T_i = 0\}$, l'ensemble des individus non traités ; Y_i^1 , la situation d'emploi des individus bénéficiaires de la politique publique de mise en stage (insertion, sous-emploi) ; $w(j)$, la pondération donnée à l'observation Y_j^0 des individus non traitée j ; Y_j^0 , la situation d'emploi des individus qui n'ont pas bénéficiés de la politique publique de mise en stage (insertion, sous-emploi) ; N_T et N_0 , respectivement le nombre d'individus traités et non traités ; k , une fonction noyau et h , la fenêtre d'estimation.

Afin de nous s'assurer de la robustesse des résultats, nous les comparons aux résultats obtenus par d'autres méthodes en l'occurrence celles du plus proche voisin, de rayon et de stratification.

3.2. Données et variables retenues

Les données de l'étude proviennent de l'enquête APEAF réalisée par le CREMIDE entre le 5 octobre 2017 et le 30 mars 2018. Cette enquête vise à produire des évidences sur l'efficacité absolue ou relative des programmes publics d'emploi en rapport avec le marché du travail. Elle a couvert les grandes villes de la Côte d'Ivoire (Abidjan, Bouaké, Korhogo, San-Pedro, Yamoussoukro) et a concerné 3478 jeunes diplômés. Parmi eux, on dénombre 941 bénéficiaires de la politique publique de mise en stage, 1040 jeunes constituant une population témoin des jeunes ayant postulés, mais n'ayant pas été retenu et 1497 jeunes n'ayant pas du tout postulé au programme, mais présentant des caractéristiques similaires aux bénéficiaires et aux postulants non bénéficiaires.

L'enquête s'est appuyée sur deux groupes d'unités statistiques. Le premier est composé de l'ensemble des individus qui sont demandeurs du programme de mise en stage du PEJEDEC et le second est constitué des individus qui n'ont jamais été demandeurs de ce programme. Le premier groupe constitué à partir de l'échantillon des demandeurs du programme de mise en stage représente la population de notre recherche (jeunes bénéficiaires et non bénéficiaires du programme).

La constitution des échantillons des jeunes bénéficiaires et non bénéficiaires (ayant sollicité sans succès à la politique publique de mise en stage) s'est faite sur la base des données administratives des services de l'AEJ. En effet, dans un premier temps, une liste de 2040 bénéficiaires a été obtenue de

l'AEJ. Des appels téléphoniques ont été réalisés pour localiser ces bénéficiaires avec l'objectif d'atteindre au moins 1000 bénéficiaires à qui le questionnaire devrait être administré. Au terme de cette première phase, 1440 individus bénéficiaires du programme de mise en stage ont été enregistrés et localisés. Une deuxième phase d'appels téléphoniques a été effectuée pour prendre rendez-vous avec les bénéficiaires afin de leur administrer le questionnaire. Au terme de la deuxième phase, seuls 941 individus ont pu être retrouvés, les autres ayant désisté ou refusé de répondre au questionnaire. Cette phase s'est déroulée entre Octobre 2017 et Janvier 2018.

Pour construire l'échantillon des jeunes non-bénéficiaires, la même technique a été utilisée. Dans une première phase, une base de données de plus de 40.000 postulants non bénéficiaires a été obtenue des services de l'AEJ. Des jumeaux ont été tirés de cette base de données suivant les variables : âge, sexe, date d'obtention du dernier diplôme et quartier d'habitation pour construire un échantillon témoin de l'échantillon des bénéficiaires. Ainsi, pour chaque bénéficiaire, un jumeau non-bénéficiaire a été enquêté. Au terme de cette troisième phase, 1040 non bénéficiaires ont accepté de répondre au questionnaire.

Etant donné que l'enquête a débuté en 2017 et que la littérature sur les politiques active du marché du travail suggère que l'impact de certains programmes ne semble se manifester que deux à trois ans après l'entrée en vigueur de la politique (Card et al., 2011), l'échantillon des enquêtés est constitué de jeunes ayant bénéficié ou postulé au programme de mise en stage entre 2011 et 2015.

L'utilisation de la méthode d'appariement par le score requiert un choix minutieux de variables. Pour ce faire, Austin et Stuart (2015) proposent d'insérer dans le modèle de prédiction les variables qui permettent à la fois de prédire le traitement et d'expliquer le résultat. Dans notre modèle, les variables qui expliquent la participation des jeunes au programme de mise en stage et leur situation d'emploi sont l'âge, le dernier diplôme, le sexe, la spécialité de formation, le statut matrimonial et la situation d'emploi du père. Le tableau 1 donne le récapitulatif des variables de l'étude avant l'appariement entre le groupe ayant bénéficié du programme et le groupe de contrôle. Il fait remarquer qu'il existe des différences entre le groupe traité et le groupe de contrôle suivant certaines caractéristiques.

Tableau 1 : Variables de l'étude avant appariement entre groupe traité et groupe de contrôle

Variabiles	Modalité	Moyenne groupe traité	Moyenne groupe de contrôle	Différence de moyenne (p-value)
Sexe	Homme	0,697	0,690	0,01(0,74)
Age	Age	30,23	30,63	-0,39(0,01)
Age au carré	Age au carré	923	950	-26(0,00)
Situation matrimoniale	Marié	0,42	0,33	0,09(0,00)
Situation d'emploi	En emploi	0,84	0,76	0,08(0,00)
Sous-emploi	Sous-emploi visible	0,07	0,07	0,00(0,66)
	Sous-emploi invisible	0,18	0,16	0,02(0,09)
Dernier diplôme	Bepc_bac	0,05	0,03	0,02(0,01)
	Cap_bt_bep	0,24	0,06	0,18(0,00)
	Bts_deug_dut	0,43	0,52	-0,09(0,00)
	Licence_maitrise	0,12	0,21	-0,09(0,00)
	Ingenieur et +	0,15	0,18	-0,03(0,04)
Filières	Filières professionnelles	0,57	0,41	0,16(0,00)
	Lettres et sciences humaines	0,01	0,06	-0,05(0,00)

Variables	Modalité	Moyenne groupe traité	Moyenne groupe de contrôle	Différence de moyenne (p-value)
	Droit et sciences politiques	0,04	0,04	0,00(0,49)
	Economie et gestion	0,29	0,42	-0,13(0,00)
Situation du père	Père en emploi	0,75	0,82	-0,07(0,00)

Source : Auteurs à partir de l'enquête APEAF, CREMIDE (2018).

Le constat est plus évident en tenant compte de la situation matrimoniale et le dernier diplôme. Ainsi, 42% des individus du groupe de traité sont mariés contre 33% dans le groupe de contrôle. En outre, les jeunes du groupe ayant reçu le traitement sont moins nombreux à détenir des diplômes de l'enseignement supérieur (71%) comparativement aux jeunes du groupe de contrôle (91%). Aussi, il ressort de l'analyse de la situation d'emploi que le taux d'emploi des jeunes du groupe traité (84%) est significativement différent de celui du groupe de contrôle (76%). Sur les filières, les différences sont marquées entre les deux groupes au niveau des filières professionnelles et celles portant sur l'économie et la gestion. De plus, les jeunes du groupe traité sont en moyenne moins âgés (30 ans) que ceux du groupe de contrôle (31 ans). Mais, il n'existe pas de différence significative entre le sous-emploi des traités (18%) et celui des contrôles (16%). Le fait qu'il n'y ait pas de différence significative de sexe entre le groupe ayant reçu le traitement et celui du groupe de contrôle montre le caractère non-discriminatoire de la sélection. L'appariement par la méthode du score de propension permettra de réduire les différences observées.

Le tableau 2 permet de comprendre la situation sur le marché du travail des bénéficiaires et des non bénéficiaires de la politique publique de mise en stage en Côte d'Ivoire. Cette situation est analysée à partir d'indicateurs tels que le taux d'emploi, les taux de sous-emploi visible et invisible.

Tableau 2 : Situation d'emploi des bénéficiaires et des non bénéficiaires

	Situation générale		Situation caractérisée par une faible transparence dans le ciblage des bénéficiaires	
	Bénéficiaires	Non bénéficiaires	Bénéficiaires	Non bénéficiaires
Taux d'emploi	84,03	75,59	84,03	74,27
Taux de sous-emploi invisible	18,38	15,58	18,38	15,84
Taux de sous-emploi visible	7,12	6,63	7,12	5,94

Source : Auteurs à partir de l'enquête APEAF, CREMIDE (2018).

Il ressort de manière générale que le taux d'emploi des bénéficiaires de la politique publique de mise en stage est plus élevé que celui des non bénéficiaires (84% contre 75%). Par contre, les bénéficiaires ont des taux de sous-emploi visible et invisible plus élevés que les non-bénéficiaires. Ce qui sous-entend que la mise en stage des Services Publics d'Emploi (SPE) ne permet pas aux diplômés d'accéder à des emplois de qualité.

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le sous-emploi visible³ se caractérise par un nombre d'heures de travail insuffisant, reflétant une durée du temps de travail inadéquate. Quant au

³ Les personnes *en état de sous-emploi visible* se définissent comme étant « toutes les personnes pourvues d'un emploi salarié ou ayant un emploi non salarié, qu'elles soient au travail ou absentes du travail, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail durant la période de référence ». Paragraphe 18 de la résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, 13 CIST, annexe II.

sous-emploi invisible⁴, c'est le fait de travailler à un taux de salaire inférieur au salaire minimum défini par la législation. Par ailleurs, lorsque l'analyse prend en compte la perception des bénéficiaires quant au ciblage des individus, le taux d'emploi et le taux de sous-emploi visible baisse chez les non bénéficiaires. En situation de faible transparence du ciblage des bénéficiaires des SPE, les individus perdent confiance aux mécanismes de régulation du marché du travail. Ce qui entrave leur probabilité d'accéder à des emplois, lorsqu'ils sont en situation de chômage.

Le tableau 3 présente le test d'équilibre des caractéristiques prétraitements des individus de l'échantillon selon les méthodes d'estimations. Pour montrer que les caractéristiques prétraitements sont bien équilibrés, Rubin (2001) suggère un seuil de différence moyenne standardisée inférieure à 0,25. Concernant l'utilisation du rapport des variances pour vérifier l'équilibre prétraitement, l'auteur propose d'utiliser comme mesure d'un meilleur équilibre des valeurs du rapport des variances proches de 1,00. Il indique que les variables sont déséquilibrées si le rapport des variances est supérieur à 2,0 ou inférieur à 0,5.

Tableau 3 : Test d'équilibre des caractéristiques prétraitements des postulants

Méthodes d'estimation	Différence moyenne standardisée	Rapport des variances
Méthode par fonction Noyau	0,229	1,11
Méthode du plus proche voisin	0,229	0,85
Méthode par rayon (raduis)	0,343	1,00

Source : Auteurs à partir de l'enquête APEAF, CREMIDE (2018).

Les méthodes par fonction noyau et du plus proche voisin montrent une différence moyenne standardisée (0,229) inférieure à 0,25 et un rapport de variance (1,11 et 0,85) proche de 1. Ces méthodes respectent les normes d'équilibre des caractéristiques prétraitements. Les caractéristiques du groupe traité et celui de contrôle sont identiques. Par contre, la méthode par rayon ne respecte pas les normes d'équilibre des caractéristiques prétraitements, car il donne une différence moyenne standardisée (0,343) supérieure à 0,25. Le test d'équilibre de la méthode de stratification est présenté en annexe.

4. Résultats et discussions

Les résultats de l'évaluation de l'impact de la politique publique de mise en stage du PEJEDEC sur la situation d'emploi des bénéficiaires sont présentés dans les tableaux 4 et 5.

Le tableau 4 résume les résultats de l'impact dans un environnement qui ne prend pas en compte la perception du ciblage des bénéficiaires par les postulants. Les résultats révèlent que la politique publique de mise en stage accroît positivement la probabilité d'avoir un emploi de l'ordre de 12%. Dans le cadre de l'évaluation de l'impact des programmes en faveur des jeunes en lien avec la Convention Nationale Etat-Employeurs (CNEE) au Sénégal, Kane (2019) trouve que 62,73% des bénéficiaires du programme de contrat de stage ou de formation affirment que ce dernier a globalement amélioré leur chance de trouver un emploi. Cette politique a aussi un impact positif sur la probabilité d'être en situation de sous-emploi visible de 3%, c'est-à-dire un emploi caractérisé par un nombre d'heures de travail inférieur à la norme (moins de 40h par semaine), un emploi en temps partiel. La politique publique de mise en stage ne permet pas aux bénéficiaires d'accéder à des emplois de qualité et durable.

⁴ Le *sous-emploi invisible* reflète « une mauvaise répartition des ressources en main-d'œuvre ou un déséquilibre fondamental entre la main-d'œuvre et les autres facteurs de production ». Le *sous-emploi invisible* est ici caractérisé par « un faible revenu, la sous-utilisation des compétences ou la faible productivité ». Voir paragraphe 15 2 de la résolution du 13^{ème} CIST, annexe II.

Tableau 4 : Impact de la politique publique de mise en stage sans la perception du ciblage des bénéficiaires

		Effet moyen (Politique de mise en stage)
Emploi	ATT FONCTION NOYAU	0,12***
	ATT PLUS PROCHE VOISIN	0,13***
	ATT STRATIFICATION	0,12***
Sous-emploi visible	ATT FONCTION NOYAU	0,03*
	ATT PLUS PROCHE VOISIN	0,03**
	ATT STRATIFICATION	0,02
Sous-emploi invisible	ATT FONCTION NOYAU	0,02
	ATT PLUS PROCHE VOISIN	0,02
	ATT STRATIFICATION	0,03

Source : Auteurs à partir de l'enquête APEAF, CREMIDE (2018).

ATT : Average Treatment Effect on the Treated ; *** $p < 0,01$ ** $p < 0,05$ * $p < 0,1$

Le tableau 5 se consacre aux résultats de l'impact dans un environnement où le ciblage des bénéficiaires est jugé peu ou non transparent par les postulants ; un environnement décrivant le manque de confiance des jeunes aux interventions des SPE. Ainsi, la prise en compte de la perception des postulants dans le ciblage des bénéficiaires fait baisser de 3 points (de 12% à 9%) la probabilité pour les jeunes d'avoir un emploi.

Tableau 5 : Impact de la politique publique de mise en stage avec la perception du ciblage des bénéficiaires

		Effet moyen (Politique de mise en stage)
Emploi	ATT FONCTION NOYAU	0,11***
	ATT PLUS PROCHE VOISIN	0,11***
	ATT STRATIFICATION	0,09***
Sous-emploi visible	ATT FONCTION NOYAU	0,03*
	ATT PLUS PROCHE VOISIN	0,02
	ATT STRATIFICATION	0,01
Sous-emploi invisible	ATT FONCTION NOYAU	0,00
	ATT PLUS PROCHE VOISIN	0,02
	ATT STRATIFICATION	0,03

Source : Auteurs à partir de l'enquête APEAF, CREMIDE (2018).

ATT : Average Treatment Effect on the Treated ; *** $p < 0,01$ ** $p < 0,05$ * $p < 0,1$

Ainsi, lorsque les postulants au programme développent des appréhensions quant à la transparence du processus de sélection des bénéficiaires, la politique s'avère moins efficace dans l'atteinte des résultats. De cette optique, la politique entraîne plus de coûts d'opportunité pour les postulants.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'analyser l'efficacité de la politique publique de mise en stage du PEJEDEC en se référant aux méthodes descriptive et économétrique d'évaluation d'impact. Les données utilisées sont celles de l'enquête sur l'Amélioration des Politiques d'Emploi dans les pays d'Afrique Francophones réalisée par le CREMIDE avec l'appui de l'Agence Emploi Jeunes. La méthode d'appariement par score de propension appliquée à ces données permet de conclure que la perception des postulants quant à la transparence dans la sélection affecte significativement l'efficacité de la politique. En effet, les résultats révèlent que la politique de mise en stage accroît

positivement la probabilité d'avoir un emploi de l'ordre de 12%. Cependant, cette probabilité chute de 3 points de pourcentage et passe à 9% par la prise en compte de la perception des postulants sur le caractère transparent de la sélection. L'étude recommande aux Services Publics d'Emplois (SPE) d'œuvrer à garantir la transparence dans la sélection des bénéficiaires afin d'accroître l'efficacité des programmes d'emplois.

Références bibliographiques

Abou, K. 2019. « Evaluation d'impact des programmes de promotion de l'emploi des jeunes au Sénégal : cas de la Convention Nationale Etat-Employeurs (CNEE) », Centre de Recherche et de Formation pour le Développement Economique et Social (CREFDES).

Austin, C. P. et A. E. Stuart. 2015. « Moving towards best practice when using inverse probability of treatment weighting (IPTW) using the propensity score to estimate causal treatment effects in observational studies », *Statistics in Medicine*, 34: 3661-3679.

Card, D., P. Ibarra., F. Regalia., Rosas-Shady et Y. Soares. 2011. « The Labor Market Impacts of Youth Training in ten Dominican Republic », *Journal of Labor Economics*, 29(2) : 267-300.

Frölich M. 2004. « Finite-Sample Properties of Propensity-Score Matching and Weighting, Estimators », *Review of Economics and Statistics*, 86(1): 77-90.

Gertler P. J., S. Martinez., P. Premand., L. B. Rawlings et C. M. Vermeersch. 2011. « L'évaluation d'impact en pratique », *World Bank*.

Glynn, N. A. et M. K. Quinn, (2010). « An Introduction to the Augmented Inverse Propensity Weighted Estimator », *Political Analysis*, 18: 36-56.

Lechner, M. 2001. « Identification and Estimation of Causal Effects of Multiple Treatments under the Conditional Independence Assumption », In *Econometric Evaluations of Active Labor Market Policies*, M. Lechner et F. Pfeiffer (Eds.) : 43-58. Heidelberg : Physica-Verlag.

Men, C. et B. Meessen. 2008. « Community perceptions of preidentifications result and methods in six health equity fund areas in Cambodia », In *Health and social protection experiences from Cambodia, China and Lao*, B. Meessen., X. Pei., B. Criel et G. Bloom (Eds),. Antwerp, studies in health services organisation and policy.

Rosenbaum, P. R. 1987. « Model-based direct adjustment », *Journal of the American Statistical Association*, 82: 387-394.

Rosenbaum, P. et D. Rubin. 1983. « The Central Role of the Propensity Score in Observational Studies for Causal Effects », *Biometrika*, 70: 41-55.

Samb, O. M. et V. Ridde. 2012. « Comment assurer l'efficacité de la gratuité selective des soins au Burkina Faso ? », *Afrique contemporaine*, 3(243) : 33-48.

Sane S., D. Dione et M. Sane. 2022. « Service public de l'emploi pour une politique efficace en matière d'insertion professionnelle au Sénégal : une analyse des programmes de promotion d'emploi des jeunes », *Journal of Business and Economics*, 10 (1-2): 17-32.

Taylor, S., & Marandi, A. 2008. « Social determinants of health and the design of health programmes for the poor », *British Medical Journal*, 337.

Annexes

Test d'équilibre des caractéristiques pré-traitement de la méthode de stratification

Non Prise en compte de la perception du ciblage

Description of the estimated propensity score
in region of common support

Estimated propensity score

```
-----
      Percentiles   Smallest
1%      .1612069    .1334723
5%      .2611374    .1334958
10%     .3161914    .1376421   Obs           1,764
25%     .3805269    .1393551   Sum of Wgt.   1,764
50%     .4665768                    Mean          .5089573
                                Largest        Std. Dev.     .184176
75%     .5965918    .9733212
90%     .8287966    .9740018   Variance      .0339208
95%     .8881806    .9746043   Skewness      .6546689
99%     .9343027    .982844   Kurtosis      2.802292
*****
```

Step 1: Identification of the optimal number of blocks

Use option detail if you want more detailed output

The final number of blocks is 6

This number of blocks ensures that the mean propensity score
is not different for treated and controls in each blocks

Step 2: Test of balancing property of the propensity score

Use option detail if you want more detailed output

The balancing property is satisfied

Prise en compte de la perception du ciblage

Description of the estimated propensity score
in region of common support

Estimated propensity score

```
-----
      Percentiles   Smallest
1%      .1393713    .1076699
5%      .2295829    .1082714
10%     .3015886    .1087183   Obs           3,215
25%     .3753107    .1101369   Sum of Wgt.   3,215
                                Mean          .4893424
50%     .4555241                    Std. Dev.     .1766675
                                Largest        Variance      .0312114
75%     .5630878    .9227999   Skewness      .6186504
90%     .7994276    .9269203   Kurtosis      3.030354
95%     .8493789    .9304461
99%     .9039511    .9370089
*****
```

Step 1: Identification of the optimal number of blocks

Use option detail if you want more detailed output

The final number of blocks is 6

This number of blocks ensures that the mean propensity score
is not different for treated and controls in each blocks

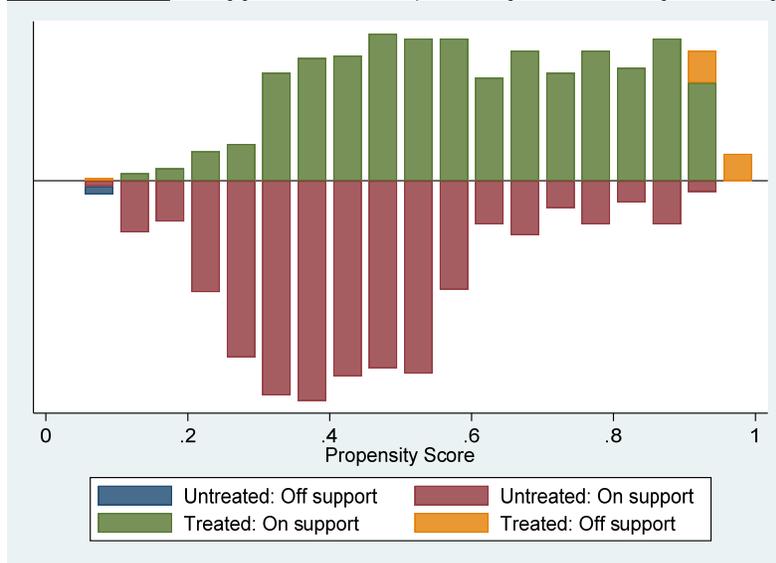
Step 2: Test of balancing property of the propensity score

Use option detail if you want more detailed output

The balancing property is satisfied

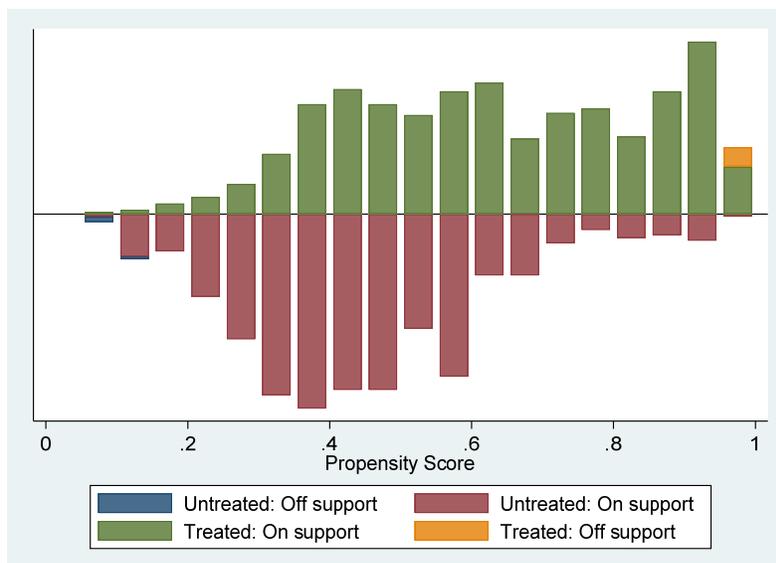
Graphiques de support commun

Graphique 1 : Support commun (sans la prise en compte de la perception du ciblage)



Source : Auteurs à partir de l'enquête APEAF, CREMIDE (2018).

Graphique 2 : Support commun (avec la prise en compte de la perception du ciblage)



Source : Auteurs à partir de l'enquête APEAF, CREMIDE (2018).